

Pour une toponymie urbaine concertée

Donner des noms aux lieux qu'on fréquente est une pratique humaine spontanée, de tous les temps et de toutes cultures. C'est ce qu'on appelle la toponymie. Dans une société rurale et peu nombreuse, comme ce fut le cas chez nous pendant des siècles, les noms de lieu découlent soit des particularités géologiques du terrain¹, soit des actions humaines² qui ont façonné le territoire, soit encore du nom des propriétaires du terrain (*Vers chez les Brandt, les Roulet...*).

Avec le regroupement des habitations en villages, puis en villes, les besoins liés à la dénomination changent. La perception de l'espace se fait de moins en moins autour des maisons (des fermes) et de ses alentours (pré, pâturage, combe, bois, marais...) mais au travers d'un réseau de chemins d'abord, puis de rues. Avec la poursuite de l'urbanisation, ce sont les rues qui vont être dénommées et les maisons qui les bordent recevront des numéros pour répondre aux contraintes de l'administration et de l'acheminement du courrier.

Aux alentours de La Chaux-de-Fonds, il reste toutefois quelques témoins de la toponymie ancienne (*Belle-maison, l'Essuie-main, la ferme des Brandt*) et il est probable que des bâtiments particulièrement importants pour la communauté aient donné leur nom à la rue qu'ils bordent (*Rue de la Balance*, par exemple, qui provient probablement de l'hôtel du même nom, de même pour la *Rue de l'Hôtel-de-Ville*).

De la toponymie d'usage à la toponymie de décision

Si la toponymie de l'espace rural est une **toponymie d'usage**, c'est-à-dire un processus de dénomination qui s'accomplit et se transmet spontanément dans les pratiques langagières pour remplir des besoins communicatifs de repérage, il n'en va pas de même avec la toponymie urbaine qui relève avant tout de ce qu'on peut appeler avec Bouvier et Guillon (2001) une **toponymie de décision**. Dès lors, la date de création des toponymes et les thèmes qui vont être

¹ On pense que les toponymes *Sagne, Seignolis, Saignotte, Sagneule* proviennent du gaulois **sagna* et qu'ils s'appliquent à une terre marécageuse, généralement tourbeuse (Bossard & Chanvan, 1990). On retrouve également une racine gauloise **calm* (*calamis* en bas latin) dans *Chaux*, toponyme qui s'applique, dans le Jura, à un vaste pâturage. Le nom de la Chaux-de-Fonds désignerait, selon une des hypothèses de l'origine de ce nom, « la chaux » où les gens de Fontaine (village du Val-de-Ruz) venaient estiver.

² Les *Cerneux, Cernets, Cernil*, du latin *circinare*, désignent des endroits défrichés, puis des pâturages entourés de barrières ou de murs. Le nom *Cernil-Antoine* évoque ainsi « le pâturage du sieur Antoine », comme nous l'apprend la plaque explicative.

exploités sont autant de traces de la mémoire collective d'une ville, de son histoire et de ses valeurs. Ainsi, il n'est pas étonnant, par exemple, de retrouver l'évènement historique majeur que constitue l'instauration de la république dans le canton non seulement à La Chaux-de-Fonds, mais dans plusieurs communes du canton de Neuchâtel (*Rue* ou *Avenue du Premier-Mars*) ; il n'est pas étonnant non plus que les noms de Blaise Cendrars, de Le Corbusier, de Léopold-Robert, de Monique Saint-Hélière, etc. soient exploités dans la nomenclature. D'autres noms sont moins transparents, tels la *Malakoff*³. Ils renvoient pourtant à des évènements ou des lieux qui ont marqué l'histoire, mais que la plupart d'entre nous ont oubliés aujourd'hui.

La toponymie de décision n'a toutefois pas complètement supplanté la toponymie d'usage dans l'espace urbain. Ainsi, à la Chaux-de-Fonds, le nom de *Place du Gaz* continue d'être transmis alors que l'appellation officielle depuis les années 1990 est *Place des Forains*. De même, la *Place Le Corbusier*, baptisée ainsi en 1994 a été débaptisée en 2007 parce que les gens continuaient de se rendre à *Espacité*, du nom de la tour qui s'élève à l'ouest de cet espace... La place s'appelle maintenant officiellement *Place Espacité*. Dans ce cas, on retrouve la logique dénominateur du bâtiment qui donne son nom à l'espace qui l'entoure.

Un travail approfondi sur l'histoire de la toponymie chaux-de-fonnière et sur les différents thèmes de sa nomenclature reste à accomplir, mais nous disposons déjà de l'ouvrage de Thomann (1965) pour une première approche.

Pourquoi une commission de toponymie ?

La commune de la Chaux-de-Fonds dispose d'une commission de toponymie depuis 1986. Son travail consiste à conduire une réflexion pour aboutir à une toponymie de décision concertée et réfléchie. Les membres de la commission, dans les limites d'un engagement de milice, font des recherches historiques et linguistiques sur l'origine des dénominations afin de rédiger des plaques explicatives et ils font des propositions au Conseil communal lorsqu'il s'agit de nommer de nouvelles rues, des giratoires ou des arrêts de bus, voire d'en renommer certains pour des raisons administratives et techniques. La commission toponymie n'a aucun pouvoir de décision, c'est le

³ La Bataille de Malakoff opposa, pendant la Guerre de Crimée, les armées françaises et russes le 7 septembre 1855. Elle fait partie des batailles ayant eu lieu dans le cadre du siège de Sébastopol. Elle se termina par une victoire française (la France est alors alliée au Royaume-Uni) sous les ordres du Général MacMahon. Cette victoire alliée (Royaume-Uni, France, Empire ottoman et Royaume Piémont-Sardaigne) allait assurer la chute de Sébastopol, quelques jours plus tard. Le nom est beaucoup utilisé dans la toponymie (communes en France, mais aussi en Ontario et au Texas, avenue et station de métro à Paris...)

Conseil communal qui décide des appellations, en tenant compte ou non des propositions de la commission.

Deux principes cadres guident les réflexions de la commission :

La toponymie urbaine comme mode de relation publique

Le choix des dénominations nouvelles ou des redénominations doit faire partie d'un concept. Les noms de rue, de place, de chemin, de quartier, de bâtiment, de site, etc. donnent une identité à la ville, participent à son image tant pour ses habitants que pour ses visiteurs. Les adresses postales, les plans et les documents touristiques, la publicité véhiculent cette image. La toponymie urbaine remplit ainsi une fonction de relation publique tant interne qu'externe. La ligne de conduite que la commission tente de suivre est la suivante:

- **Valoriser le patrimoine** en recherchant une mise en évidence des termes régionaux, de l'histoire, des légendes, des anecdotes du cru, des activités ou notions clés qui ont façonné et façonnent encore la région (ex.: *Allée des Meuqueux, Passage des Lundis-Bleus, Passage des Beaux-Dimanches...*), mais aussi en mettant en valeur le patrimoine industriel et intellectuel (*Allée du Quartz, Rue du Modulor...*).
- **Faire preuve de retenue** dans l'exploitation toponymique des noms de personnalité ou d'évènement.
- **Cultiver l'imagination** sans redouter l'insolite, la poésie, l'originalité, l'humour (*Impasse du Dragon*, qui conduit à l'usine d'incinération), *Quartier des Alérac, Chemin de l'Arrosoir-rouge, Chemin du Cavalier-de-paille*, en hommage à l'oeuvre de Monique Saint-Hélière, *Passage des Bougillons* (qui borde le collège des Foulets, terme du français régional qui désigne les enfants qui ne tiennent pas en place...)

Les aspects pratiques de la toponymie

Le choix judicieux des dénominations facilite les représentations spatiales du territoire urbain. La toponymie, de par sa conception, peut favoriser ou non l'accueil, faciliter ou non l'orientation, les recherches d'un bâtiment, les circulations. Une logique claire, c'est en particulier:

- **Utiliser de manière appropriée les différents termes** de *rue, avenue, chemin, allée, boulevard* en favorisant la multiplication des nuances;

- **Supprimer les confusions possibles** résultant par exemple de noms trop semblables (La *Place du Stand* a été renommée *Place des Brigades-Internationales*, en raison des confusions entre la *Place du Stand* et la *Rue du Stand*).
- **Adapter la toponymie à la topographie** en admettant que toute modification de la continuité d'une artère (carrefour important, net changement d'axe), d'alignement ou de nature exige un changement de nom (Par exemple : la *Rue des Electricies* a rebaptisé une partie de la *Rue de l'Emancipation* qui était séparée en deux tronçons distincts).
- **Comblent les lacunes** en donnant systématiquement des noms aux endroits qui n'en ont pas: escaliers, squares, passages, quartiers... (ou en officialisant un toponyme d'usage).

Optimiser la démarche toponymique, expliquer les toponymes — qu'ils aient été attribués récemment ou hérités des générations précédentes — tel est donc le rôle de la commission de toponymie, qui rassemble des compétences diverses en matière d'histoire, d'urbanisme, de linguistique, etc.). Elle prépare ainsi utilement le terrain pour que le Conseil communal, seul habilité à prendre des décisions toponymiques, puisse le faire en toute connaissance de cause, même si, dans certains cas, il ne suit pas les propositions qui lui sont faites !

Bibliographie

- Bossard, M. & Chavan, J.-P. (1990). *Nos lieux-dits. Toponymie romande*. Lausanne : Payot
- Bouvier, J.-Cl. & Guillon, J.-M. (dir.) (2001). *La toponymie urbaine. Significations en enjeux*. Paris : L'Harmattan.
- Thomann, Ch. (1965). *L'Histoire de La Chaux-de-Fonds inscrite dans ses rues*. Neuchâtel : Ed. Du Griffon.